



Éditorial

Michel Mayrand,
Président
presidence@sppmem.ca

À l'ère de la consécration de l'individualité et du chacun-pour-soi, certaines réalités nous rattrapent. Quand on peine à effectuer notre tâche au quotidien, parce que les besoins vont en s'accroissant, parce que des collègues sont malades ou ont quitté et qu'on a hérité d'une partie de leur tâche, parce que l'organisation nous confie des mandats moins porteurs de sens... On effectue le décompte avant le prochain congé.

On le sait, la motivation au travail dépend de plusieurs facteurs intrinsèques, sur lesquels l'organisation a peu d'emprise. Mais cela n'exclut pas que le réseau scolaire public montréalais a de sérieuses questions à se poser pour attirer des candidats·es dans ses écoles et centres, pour ensuite leur donner le goût de s'y développer professionnellement. Attraction et rétention, ces deux mots-clés ont ponctué nos interventions aux dernières tables de négociations nationales. Le milieu scolaire montréalais ne semble pas avoir pris connaissance de cette réalité. Du moins, on observe un problème en matière de synchronisation entre les babines et les bottines.

Ça n'est pas qu'une question d'argent. Plusieurs améliorations salariales sont survenues lors de la récente période de négociation, encore doivent-elles devenir accessibles (primes mentorat, accompagnement de stagiaires, etc.). Voyez-vous la file d'attente des professionnels·les qui veulent venir travailler chez nous?

Moi non plus. Nous parlons surtout de conditions de travail.

Allez voir le [tableau de bord de l'éducation](#).

CSSPÎ, CSSDM... C'est navrant. Les pires scores de toute la province. Au 8 janvier 2025, ça ne s'est pas corrigé. Que font nos dirigeants? Quels sont les moyens mis en place en matière d'attraction et de rétention du personnel professionnel?

Le SPPMEM effectue des interventions en ce sens, et ne compte pas baisser les bras. Il faut corriger cette situation.

On ne pourra pas constamment ne pas se préoccuper du réseau public d'éducation

Sondage CSQ

Le 2 janvier 2025, Éric Gingras a présenté les résultats d'un sondage Léger mené auprès de la population. Le sondage a été mené du 6 au 8 décembre 2024 auprès de 1 011 répondants·es.

Quand on sonde leur opinion sur le système d'éducation actuel, il en ressort notamment que :

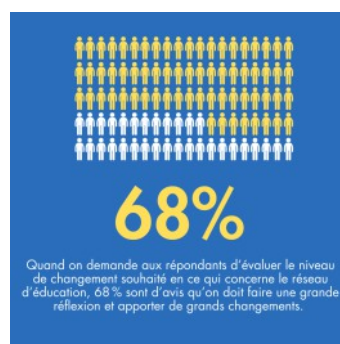
- 63 % estiment que les services ne sont pas appropriés ou suffisants;
- 49 % estiment que les jeunes ne bénéficient pas d'un climat sain et sécuritaire;
- 50 % ne trouvent pas que les jeunes ont un accès juste et équitable aux différents programmes et aux services éducatifs.



Quand on sonde leur opinion sur l'avenir de l'éducation au Québec, il en ressort notamment que :

- 90 % sont d'accord avec le fait que l'éducation est ce qu'il y a de plus important;
- 90 % sont d'accord avec le fait que le Québec a besoin d'une vision claire et à long terme pour le réseau;
- 86 % sont en accord avec le fait qu'il faille penser l'éducation de façon intégrée, de la petite enfance à l'enseignement supérieur;
- 74 % estiment qu'il se fait beaucoup de planification à court terme, sans penser aux effets à long terme;
- 72 % sont d'accord avec le fait que la mixité scolaire et sociale constitue un atout pour le réseau d'éducation.

68 % des répondants·es sont d'avis qu'on doit faire une grande réflexion et apporter de grands changements.



Sommes-nous mûrs pour une grande réflexion sur le monde de l'éducation? Poser la question, c'est y répondre! Parce qu'on ne pourra pas constamment ne pas se préoccuper du réseau public d'éducation.

Editorial

Michel Mayrand,
Président
presidence@sppmem.ca

In this age of individuality and self-centeredness, certain realities catch up with us. When we're struggling to carry out our day-to-day tasks, because needs are growing, because colleagues are ill or have left and we've inherited some of their work, because the organization entrusts us with less meaningful mandates... We count down to the next vacation.

As we all know, motivation at work depends on several intrinsic factors over which the organization has little control. But that doesn't mean that the Montreal public school network doesn't have serious questions to ask itself when it comes to attracting candidates to its schools and centers and then giving them the desire to develop professionally. Attraction and retention: these two key words have been at the heart of our interventions at recent national bargaining tables. The Montreal school community doesn't seem to have grasped this reality. At the very least, there's a problem of synchronization between words and actions. It's not just a question of money. Several salary improvements were made during the recent negotiation period, but they still need to be made accessible (mentoring bonuses, support for interns, etc.). Can you see the lineup of professionals who want to come and work with us?

Neither do I. We're mainly talking about working conditions.

[Check out the education dashboard.](#)

CSSPÎ, CSSDM... It's disheartening. **The worst scores in the entire province.** As of January 8, 2025, the situation has not improved. What are our leaders doing? What are they doing to attract and retain professional staff?

The SPPMEM is taking action on this issue and has no intention of giving up. This situation must be corrected.

We can't constantly ignore the public education network

CSQ Survey

On January 2, 2025, Éric Gingras presented the results of a Léger survey of the population. The survey was conducted from December 6 to 8, 2024, with 1,011 respondents.

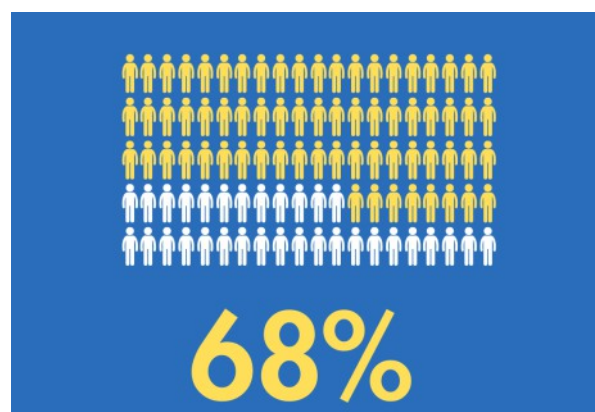
When we surveyed their opinion of the current education system, we found that:

- 63% feel that services are not appropriate or sufficient;
- 49% feel that young people do not benefit from a healthy and safe environment;
- 50% do not feel that young people have fair and equitable access to the various educational programs and services.

When asked about their opinion on the future of education in Quebec, they revealed that:

- 90% agree that education is of utmost importance;
- 90% agree that Quebec needs a clear, long-term vision for the network;
- 86% agree that we need to think about education in an integrated way, from early childhood to higher education;
- 74% believe that a lot of planning is done in the short term, without considering the long-term effects;
- 72% agree that social and educational diversity is an asset for the education network.

68% of respondents believe that we need to reflect deeply and make big changes.



Are we ready for a major rethink of the world of education? To ask the question is to answer it! Because we can't constantly ignore the public education network.



Nouvelles du CSSDM - Centre de services scolaire de Montréal

Karine Groulx,
Vice-présidente, unité CSSDM
vpcsdm@sppmem.ca

Bonjour professionnelles et professionnels,
J'espère que vous avez bien amorcé la nouvelle année. Voici quelques informations à noter en ce mois de février.

Circulaires annuelles de congé sans solde et de retraite progressive

L'année dernière, nous avons déposé un grief pour contester la directive selon laquelle toute demande de retraite progressive ou de congé sans solde est refusée d'emblée pour les corps d'emploi en pénurie. Dans le cas des retraites progressives, l'employeur exige une justification médicale lorsque l'employé est dans un corps d'emploi en pénurie. Cette façon de faire contrevient à la jurisprudence, celle-ci nous indiquant que l'employeur doit procéder à une analyse réelle de la demande au lieu de la rejeter automatiquement sous prétexte de pénurie. Nous avons tenté de négocier un règlement avec la partie patronale, mais n'avons pas obtenu d'ouverture à ce sujet. Le grief sera donc entendu en audience très prochainement le 7 février.

Nous constatons que les circulaires 2025-2026 sont maintenant disponibles sur Adagio et que la consigne demeure inchangée. Malgré tout, **nous vous encourageons à formuler vos demandes si vous envisagez une retraite progressive ou un congé sans solde**. Tenez-nous informés des suites, que votre demande soit acceptée ou refusée. Il est probable que nous contestions ces nouvelles circulaires à l'aide des refus qui en découleront.

Perfectionnement au CSSDM

Saviez-vous que vous avez accès à **1000\$** pour du perfectionnement à l'externe? Vous trouverez tous les détails dans le cahier des orientations, normes et procédures :

<https://gestion-personnes.csdm.qc.ca/files/ONP-SPPMEM-2025-01-30.pdf>.

Depuis l'an dernier, il y a des nouveautés :

- Un montant de **100\$** peut être utilisé pour rembourser les frais d'adhésion à une association professionnelle;
- Un montant de **300\$** peut être utilisé pour rembourser les frais de scolarités.

Nous vous encourageons à en faire la demande au besoin et à profiter de ces sommes!

À cela s'ajoutent les formations offertes par le CSSDM. Vous pouvez consulter les renseignements pertinents à ce sujet sur :

<https://gestion-personnes.csdm.qc.ca/developpement-competences/formations-demande/professionnel/>. Notez que la plateforme Folio sera bientôt remplacée par une nouvelle plateforme nommée Illuxi.

Enfin, la consultation sur les besoins de perfectionnement pour l'année scolaire 2025-2026 est en cours jusqu'au 21 février. Les résultats de cette consultation aideront à planifier les formations qui seront proposées par le CSSDM l'année prochaine. Nous vous encourageons donc à y participer!

Vous trouverez le lien Forms correspondant dans cette nouvelle Adagio :

<https://adagio.csdm.qc.ca/2025/01/27/consultation-sur-les-besoins-en-perfectionnement-8/>.

Aménagement de l'horaire de travail

La convention collective prévoit désormais, à 8-2.07, l'aménagement de l'horaire de travail. Tel que mentionné dans notre numéro de décembre, l'employeur a concocté à cet effet un formulaire de demande, disponible dans Adagio.

À ce jour, le SPPMEM a reçu une trentaine d'ententes signées entre l'employeur et des membres, surtout du Centre administratif. Si vous travaillez dans une école ou un centre, ou si vous êtes en service direct aux élèves, avez-vous fait une demande d'aménagement de votre temps de travail, et si oui, a-t-elle été refusée? Si c'était le cas, nous aimerions le savoir.

Chantier de réorganisation des services professionnels dans les établissements

Le syndicat a rencontré les Services éducatifs le 19 décembre pour discuter des prochaines étapes du chantier. Nous avons reçu un retour sur l'avis que nous avons émis en octobre; celui-ci correspondait à ce que les Services éducatifs avaient entendu de la part des professionnelles et professionnels.

Ils ont décidé de mettre en place ce chantier de manière progressive sur 2 ans, plutôt que de le déployer en totalité dès l'an prochain. Ainsi, pour 2025-2026, il y aurait 4 communautés au lieu des 20 initialement prévues. Ces 4 communautés n'étaient pas désignées lors de notre rencontre, mais il s'agirait de quartiers variés pour observer différents contextes.

Les Services éducatifs ont aussi abordé, en partie, la question de l'attraction-rétention. Ils prévoient rencontrer les nouvelles et nouveaux professionnels embauchés depuis l'an dernier afin de recueillir leurs impressions sur leur intégration au CSSDM, dans l'optique d'améliorer l'expérience employé.

Certains éléments demeurent toutefois flous. Par exemple, le plancher de service est établi à 4 jours de services professionnels par école, mais il n'est pas précisé à quels corps d'emploi ces journées doivent être attribuées. Plusieurs points restent à clarifier. Vous avez sans doute vu passer des invitations pour participer à des comités et à des groupes de consultations concernant divers sujets comme les critères d'affectation, les communautés professionnelles et les cadres de référence. Une fois ces rencontres terminées, les Services éducatifs nous informeront des résultats. Nous resterons à l'affût et, au besoin, nous ferons à nouveau appel à vous pour représenter au mieux vos intérêts. Surveillez nos communications!

En terminant, je vous souhaite une excellente suite de saison hivernale. N'hésitez pas à communiquer avec nous si vous avez des questions ou des préoccupations.

Bien cordialement,



Nouvelles du CSSPÎ - Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île

Martine Bossous,
Vice-présidente, unité CSSPÎ
vpcspi@sppmem.ca

Chers membres du SPPMEM, unité CSSPÎ,
Je voulais en premier lieu vous souhaiter une belle et douce année 2025! L'année commence en force et nos vacances des Fêtes semblent si loin déjà...

Suivi nouveautés de la convention collective 2023-2028

Aménagement du temps de travail 8-2.07

Le CSSPÎ travaille à la mise en place des horaires de 4,5 jours en 5 et 9 jours sur 10. Il est actuellement en train de recueillir des informations concernant vos horaires de travail, c'est-à-dire vos heures de début et de fin de journée. Ces nouveaux horaires seront bientôt mis en place!

Stagiaires 6-2.04

Le CSS est attendu du budget provenant du Conseil du trésor. Ce budget sera insuffisant, alors que l'on sait que nous avons au CSSPÎ plusieurs membres qui sont superviseurs de stages.

Insertion professionnelle Annexe E (mentorat)

Le CSSPÎ tente de dénombrier combien de personnes professionnelles agissent en tant que mentor.

Mutation au poste d'analystes spécialisé en informatique Annexe 2

Le CSSPÎ nous a dit qu'ils sont encore à évaluer les tâches de chacune des personnes professionnelles qui ont demandé une mutation. Nous avons exprimé à la partie patronale que d'autres centres de services et commissions scolaires avaient mutés automatiquement les analystes en informatique vers le poste d'analystes spécialisés en informatique.

Un grief collectif a été déposé afin de bien représenter les droits de ces membres.

Politique de télétravail 8-2.14

Nous sommes toujours en attente d'une politique de télétravail provenant des ressources humaines.

Suivi-Comité santé sécurité

Nous avons appris que la personne responsable en santé et sécurité (RSS) qui représentait le personnel de soutien et le personnel professionnel a démissionné.

Le SSEPÎ (syndicat du soutien de la Pointe-de-l'Île) devra donc trouver une autre personne pour pourvoir ce poste qui sera en partenariat avec le CSSPÎ.

Je vous rappelle qu'en vertu d'une entente, nous sommes représentés par le Syndicat du soutien, le SSEPÎ.

La personne RSS est libérée à temps plein au CSSPÎ.

Être RSS, c'est...

- Collaborer et participer à la mise en place de solutions en SST;
- influencer la prise de décision de l'employeur en matière de SST;
- être la voix de ses collègues soutien et personne professionnelle pour les questions de SST;
- partager son expérience, son savoir-faire et ses idées;
- faire vivre la culture de la prévention.

En intersyndical, nous avons demandé à la CNESST de nous aider à clarifier les rôles de tous et chacun au sein du comité SST. À suivre!

Changement d'échelon

Selon votre date d'embauche, vous pourriez avoir changé d'échelon.

6-10.00 AVANCEMENT D'ÉCHELON

6-10.01 : La durée normale du séjour dans un échelon est d'une année, mais elle n'est que de 6 mois dans le cas des 8 premiers échelons.

6-10.02 : L'avancement d'échelon est consenti le 1er juillet ou le 1er janvier à la condition que la personne professionnelle ait complété, à ce titre, une période continue d'au moins 9 mois complets dans le cas d'un avancement annuel, ou d'au moins 4 mois complets dans le cas d'un avancement semi-annuel, depuis son dernier.

ENSEMBLE POUR PRÉVENIR ET PROTÉGER

Cadre de référence sur les mesures de contrôle en milieu scolaire

« Le travail du personnel professionnel habilité s'inscrit dans une démarche de collaboration réalisée par une équipe interdisciplinaire incluant notamment les membres de l'équipe-école, l'élève et/ou ses parents ainsi que les partenaires. »

« En pareille situation, la décision d'utiliser une mesure de contention est une activité réservée aux professionnels habilités, précisément aux ergothérapeutes, aux infirmiers et infirmières, aux médecins, aux physiothérapeutes, aux psychoéducateurs et psychoéducatrices ainsi qu'aux psychologues. Étant donné la complexité des situations de certains élèves, il se peut que l'évaluation de plusieurs personnes professionnelles habilitées soit requise. »

Extrait du [Cadre de référence sur les mesures de contrôle en milieu scolaire](#)

Le cadre de référence ne peut pas être mis en place par une seule catégorie de professionnels! Les professionnels ne sont pas interchangeables, mais plutôt complémentaires dans l'exercice de l'activité réservée.

Suite à la page 5



Nouvelles du CSSPÎ, la suite



INSTRUCTIONS

Lancement de la campagne intersyndicale « Ma santé – Ma priorité »

Chers membres du SPPMEM-unité CSSPÎ,

Dans nos établissements scolaires, nous faisons face à des défis multiples et souvent intenses qui peuvent être source de pression ou de stress. Il est donc essentiel de ne pas négliger notre santé psychologique et physique. C'est dans cette optique que nous lançons la campagne « **Ma santé – Ma priorité** », une initiative intersyndicale qui s'adresse aux membres du personnel scolaire parce que chaque corps d'emploi mérite d'être accompagné et soutenu dans la gestion de son bien-être.

Cette campagne de sensibilisation est l'occasion de nous rassembler autour d'une priorité commune : notre santé.

Chacune et chacun d'entre nous a un rôle à jouer pour prendre soin de soi et des autres.



Vous recevez cette semaine l'affiche de lancement de la campagne « Ma santé – Ma priorité ». Nous vous invitons à en faire la promotion le plus rapidement possible.

Par la suite, les mercredis en fonction du calendrier de distribution, les envois seront composés d'affiches et de napperons à disposer selon vos habitudes. Nous avons la chance de pouvoir compter sur nos collègues délégué-es du SSEPÎ qui seront responsables de la livraison des affiches au sein de nos établissements.

Martine Bossous
Merci de votre précieuse collaboration,
Vice-présidente du SPPMEM, unité CSSPÎ

Ensemble, mettons un terme à la normalisation de certains comportements qui entraînent des conséquences sur la santé qui peuvent être aussi sévères que celles associées à de la violence physique.





EMSB News - English Montreal School Board

Susan Waite,
Vice-présidente, unité EMSB
vpemsb@sppmem.ca

Dear EMSB Professionals,
We are roughly halfway through the school year. Happily, March Break is on the horizon. Other happy news is that the English version of the 2023-2028 P2 Collective Agreement is now available on the SPPMEM website at the following link: <https://sppmem.ca/english-documents/>

Behind the scenes :

The SPPMEM deposited a collective grievance on behalf of 14 supernumerary-status professionals in late December 2024, and an individual grievance in January 2025 on behalf of another supernumerary. These professionals had reached or surpassed their 36-month anniversaries in their posts as special project supernumeraries. Clause 5-1.04 of the 2023-28 Collective Agreement stipulates that these posts be regularized if the duration of their special project exceeds 36 months. We are closely tracking all our supernumeraries' contracts to continue to protect their rights under the Agreement, a monumental task as there are more than 50 supernumeraries at the EMSB.

EMSB professionals have been keeping the SPPMEM busy with requests for information and assistance. Subjects have included medical leaves, personal leaves, special leaves, maternity leaves, progressive returns, reassignments, reclassifications, group insurance deductions, seniority, salary step, vacation days, and working conditions, to name just a few. A Labour Relations Meeting took place with HR on January 20, 2025, focused primarily on professional development funding. In addition, a Health & Safety meeting took place on January 22, 2025. The H&S Committee is currently focused on identifying risk factors at the EMSB.

On January 16, the SPPMEM offered a Union Education Evening. This information evening has previously been offered to new professionals, but in recent years has been open to all professionals. The information provided aims to familiarize professionals with their union's structure and purpose, as well as their rights and responsibilities under the Collective Agreement. It is also an opportunity to meet your VP. A second Union Education Evening is scheduled for Tuesday, April 8, 2025, from 6-8 p.m. (virtual).

In progress : we are in the process of organizing information sessions with EMSB members in various employment groups (personal development and community involvement animators, pedagogical consultants) and all AEVS professionals, to provide updates about the EMSB's progress in applying the new provisions of 2023-28 Collective Agreement and address other concerns. Keep an eye out for an email announcing this. Feel free to let us know if you'd like us to arrange an information session for your employment group if it's not mentioned here.

The latest news on the application of the 2023-28 Collective Agreement :

- Reimbursement of professional order dues : HR has informed the SPPMEM that reimbursement for the 2024-2025 membership year should occur within the next two pay periods. We don't anticipate that there will be a similar delay in the reimbursement of order dues for upcoming membership periods.

- Telework : In the case of guidance counsellors, HR has informed the SPPMEM that it will review the matter with upper management. Guidance counsellors are the only employment group of those mandated to comply with a Code of Ethics to maintain their client files and subject to audits by a professional order, to be denied access to teleworking. The SPPMEM has been underscoring this blatant injustice at the Labour Relations table continuously for several years and welcomes this latest development.

Attention all EMSB professionals : The union is ready and willing to assist **all** professionals who currently don't have access to telework with the preparation of their individual requests using the EMSB request form. The Board's denial of a professional's well-supported formal request for telework is a necessary component in the SPPMEM's endeavours to defend its professionals' rights under the Collective Agreement. The same applies to requests for **rearrangement of your work schedule**. We urge you to contact us if you would like to consult us about this at vpemsb@sppmem.ca.

-Supervision of stagiaires : HR has informed us that it has begun to apply Clause 6-9.05, which stipulates a 2% premium.

Important and time-sensitive request : The CSQ is working toward unionizing stagiaires. If you are currently supervising a stagiaire, or anticipate that you will be doing so shortly, we request that you contact us at your earliest convenience by email at vpemsb@sppmem.ca or by phone at 514-254-6993, extension 224.

Upcoming SPPMEM events : A friendly reminder to consult the calendar on the SPPMEM website and to watch out for email announcements to keep yourselves well-informed about upcoming SPPMEM events.

Happy February to all of you and keep warm!

Sécurité sociale

Assurance collective

Le Régime d'assurance collective de la CSQ Alter ego Beneva
Accédez à votre [Espace client Beneva](#) à partir de votre ordinateur, votre téléphone intelligent ou de l'application mobile. L'Espace client, c'est votre accès 24/7 à vos assurances. Consultez l'information sur notre [site Web](#).

- [Tableau des primes au 1er janvier 2025](#)
- [Votre régime En un coup d'œil 2025](#) - [Your plan at a glance 2025](#)

Reçus fiscaux émis par Beneva – Impôt 2024

Vous pouvez obtenir son relevé par l'intermédiaire du site [Espace client Beneva](#).



RQAP et droits parentaux

Le Régime québécois d'assurance parentale (RQAP) et droits parentaux

Bientôt parents? La venue d'un enfant est un moment heureux dans la vie. Ce moment peut aussi vous amener à vous poser beaucoup de questions. Consultez le guide sur les droits parentaux. Ce document se veut un résumé vulgarisé des différents droits prévus par la convention collective, le Régime québécois d'assurance parentale (RQAP) et la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST). Consultez l'information sur notre [site Web](#).



Régime de retraite RREGOP

Le Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics

Préparer et planifiez votre retraite
Bien avant de profiter de votre retraite, il faut commencer par la planifier! Même si les régimes publics fournissent une partie des revenus, vous devez planifier votre retraite dès que possible. Consultez l'information sur notre [site Web](#).

Assurances à la retraite

Être membre de la CSQ permet, le temps venu, de devenir membre de l'Association des retraités (AREQ-CSQ).

Les personnes retraitées membres de l'AREQ-CSQ sont couvertes par le régime d'assurance collective ASSUREQ, sans preuve de bonne santé dans les 90 jours de la prise de retraite.

- [ASSUREQ: Assurances à la retraite](#)



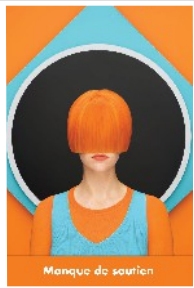
Calendrier du SPPMEM



Visitez le site régulièrement afin de voir les nouveautés. Nous espérons que vous y trouverez outils et ressources qui sauront répondre à vos questions.

Si vous éprouvez des problèmes à trouver certains documents, nous vous invitons à communiquer avec nous.

[Nous-joindre](#)



Santé et sécurité **au travail**

Le manque de soutien social

Le soutien social influence positivement le climat et la qualité de vie au travail. Il exerce un effet protecteur et sécurisant qui permet d'atténuer les effets nuisible du stress.

Quels sont les risques d'un faible soutien?

Le faible soutien social peut faire naître un climat malsain et porter atteinte à la santé. Il peut aussi être générateur de tensions et de conflits susceptibles d'entraîner divers problèmes, y compris :

- le présentéisme;
- l'absentéisme;
- les symptômes dépressifs liés au travail;
- la détresse psychologique.

Que faire pour améliorer la situation?

Vous subissez les effets d'un manque de soutien au travail? Le problème n'est pas dans votre tête. C'est l'organisation du travail qui est en cause, et ça peut vous rendre malade.

PARLEZ-EN À VOTRE SYNDICAT.

Ensemble, nous avons le pouvoir d'agir.

[SPPMEM Nous joindre](#)

Consultez les dépliants, disponibles sur notre page [Web](#).

Source : Santé et sécurité du travail CSQ

- Loi sur la santé et la sécurité du travail : [LOISST](#)

- Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail : [CNESST](#)

- La campagne [Prenons notre SST en mains de la CSQ](#)



En tant que membre du SPPMEM CSQ, vous avez droit à certains rabais corporatifs exclusifs aux membres de la CSQ. Vous trouverez ici une liste à jour de ces rabais corporatifs (hébergement, transport, assurances, téléphonie...).

- [Rabais membres CSQ 2024-2025](#)

Calendrier du SPPMEM



Soirée d'information sur l'assurance collective

Le mardi 11 février 2025 à 18h, virtuelle - Zoom

Inscription obligatoire [ici](#)

Saviez-vous que vous pouvez trouver toutes les informations sur vos protections dans l'[Espace client](#)? L'espace client est l'outil incontournable pour votre assurance collective.

Soirée d'information sur le RQAP

Le mercredi 12 février 2025 à 18h, virtuelle - Zoom

Inscription obligatoire [ici](#)

Bientôt parents? La venue d'un enfant est un moment heureux dans la vie. Ce moment peut aussi vous amener à vous poser beaucoup de questions. Ces informations pourraient bien vous être utiles...

Les sujets abordés :

- Le régime québécois d'assurance parentale (RQAP)
- Les congés spéciaux
- Le congé de maternité et de paternité
- Le congé pour adoption
- La prolongation du congé

Journée internationale des droits des femmes



La Personnelle désigne [La Personnelle](#), assurances générales inc. au Québec et La Personnelle, compagnie d'assurances dans les autres provinces et territoires. La marque La Personnelle MD ainsi que les marques de commerce associées sont des marques de commerce de La Personnelle, compagnie d'assurances, employées sous licence.



 **laPersonnelle**

Vous avez accès à des assurances auto, habitation et entreprise exclusives



[En savoir plus](#)

Membres, vous ne recevez pas les nouvelles du SPPMEM?

Abonnez-vous à notre liste de distribution et rester à l'affût des nouvelles de votre syndicat! info@sppmem.ca

Suivez le SPPMEM sur le groupe officiel [Facebook](#), réservé aux membres du SPPMEM.



Syndicat des professionnelles et professionnels du milieu de l'éducation de Montréal CSQ

3205, boulevard Saint-Joseph Est, local 101, Montréal, Québec, H1Y 2B6 - info@sppmem.ca - www.sppmem.ca - 514-254-6993